

Exercice

Promulguer une loi

Remettez dans l'ordre les étapes de la promulgation d'une loi

	Ordre
Une Commission est constituée	
Le texte est soumis en séance plénière	
La majorité est d'accord, le texte de loi est signé par le Roi	
La Commission choisit un rapporteur	
Le texte de loi est publié au Moniteur	
Tout le monde doit connaître la loi.	
Le texte est envoyé au président du Parlement	
En séance plénière, le rapporteur présente le texte	
Les parlementaires ou les ministres propose une loi	
En Commission, on discute, on amende, on vote et on adopte le texte	
En séance plénière, on discute, on amende, on vote (2fois)	